



# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE PARCAY-MESLAY

Séance du mardi 10 juin 2025

18h

## Liste des délibérations

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juin à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale de Parçay-Meslay, légalement convoqués le quatre juin, se sont réunis en séance non publique, en Mairie principale, sous la présidence de Monsieur Bruno FENET, Président, et ont délibéré comme suit :

### APPROBATION ET INFORMATION

- . Désignation du secrétaire de séance : Désignation à l'unanimité de Monsieur Jean-Pierre GILET.
- . Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2025.
- . Information des décisions prises par le Président sur le fondement de l'article R. 123-21 du Code de l'action sociale et des familles

### Affaires financières

N° 2025-06	Prise en charge des frais d'obsèques de M. Christopher DAVIS <i>Rapporteur : Monsieur FENET</i>	<b>Adoptée</b> (11 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION)
N° 2025-07	Décision modificative n° 1 au budget principal du CCAS 2025 <i>Rapporteur : Monsieur FENET</i>	<b>Adoptée</b> (11 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION)

*Avis affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune ([www.parçay-meslay.fr](http://www.parçay-meslay.fr))  
le : 12/06/2025*